



Pau, le 5 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service National Universel Lancement du recrutement des jeunes appelés pour 2020 dans les Pyrénées-Atlantiques

« Le Service national universel est un levier important pour construire la société de l'engagement que le président de la République appelle de ses vœux et une réponse aux fractures qui traversent notre société. »

Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Pour son lancement en 2019, 2 000 jeunes ont réalisé leur Service national universel dans 13 départements pilotes. Cette année, 30 000 jeunes seront accueillis dans l'ensemble des départements de France, d'hexagone comme des outre-mer.

Lundi 3 février, Gabriel ATTAL, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, lancera en Essonne la campagne de recrutement des jeunes volontaires pour l'année 2020.

300 jeunes volontaires seront recrutés dans les Pyrénées-Atlantiques.

Pourra se porter volontaire, tout jeune français, âgé de 15 à 16 ans, dans l'année suivant sa classe de 3^e et résidant dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation de handicap peuvent, **à partir du 3 février jusqu'au 3 avril 2020**, déposer leur candidature sur un site dédié : <https://www.snu.gouv.fr/>

En avril, le préfet des Pyrénées-Atlantiques et le directeur académique des services de l'Éducation nationale finaliseront les opérations de recrutement afin de garantir que la cohorte de volontaires soit bien représentative de la jeunesse du département. Les jeunes volontaires choisis recevront une convocation indiquant leur affectation, dans un lieu qui sera obligatoirement hors de leur département de résidence. Les trajets et l'hébergement seront entièrement pris en charge, aucun frais ne sera à la charge des familles.

D'une durée d'un mois, le Service national universel comporte :

- Un séjour de cohésion de deux semaines qui aura lieu du 22 juin au 3 juillet 2020 dans un autre département ;
- Une mission d'intérêt général de deux semaines (à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion) dans leur département d'origine.

Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une période d'engagement de trois mois (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, deux centres SNU ont été retenus :

- le lycée de Haute-Vue situé à Morlaàs ;
- le lycée de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Cette quinzaine de jours de cohésion offrira aux jeunes l'occasion de découvrir un autre département en hébergement collectif. Cette opportunité de vie en collectivité permettra à chaque jeune volontaire de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux sociaux que le sien, de développer sa culture de l'engagement et ainsi d'affirmer sa place dans la société.

C o n t a c t P r e s s e :

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques- *Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle*

☎ 05 59 98 24 10 - 24 50 / 📞 06 88 67 65 19 - 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr



@prefet64